

DISPOSITIF VISANT À FACILITER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES VISAS POUR LES ALUMNI DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Une nouvelle procédure permet désormais de faciliter l'obtention d'un rendez-vous pour les diplômés de l'enseignement supérieur français souhaitant effectuer un court séjour en France et dans l'Union européenne. Si vous êtes titulaire d'un Master (Bac+5) et/ou de tout autre diplôme équivalent ou supérieur au grade de master (diplôme de doctorat, diplôme d'ingénieur, diplôme d'institut d'études politiques, diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, diplôme d'expert-comptable), délivré par un établissement d'enseignement supérieur français, vous pouvez disposer de créneaux spécifiques pour des rendez-vous de dépôt de demande de visa.

Afin d'en bénéficier, vous êtes invité à vous inscrire sur la plateforme France Alumni pour enregistrer votre diplôme, ce qui facilitera la prise de rendez-vous et l'instruction de votre demande de visa. Les demandes de visa seront instruites dans le respect de la réglementation Schengen et avec bienveillance. Il ne s'agit pas d'une délivrance automatique du visa et chaque demandeur est tenu de présenter un dossier complet. Selon la réglementation Schengen, un visa à entrées multiples dit visa de circulation vous sera octroyé. Il vous permettra d'effectuer des séjours de courte durée sur une période pouvant aller jusqu'à 4 ans.

E
R
U
D
È
C
O
R
P

1

Inscription sur la plateforme France Alumni Maroc

- **Inscription sur le site France Alumni Maroc :**

Les alumni doivent s'inscrire sur : <https://maroc.francealumni.fr/fr/> ↗

- **Remplissage du profil :**

- Les informations personnelles et la situation professionnelle doivent être renseignées.
- L'importation des données via LinkedIn est possible.

- **Vérification du diplôme :**

- Campus France Maroc effectue la vérification du diplôme. Le cas échéant, le demandeur peut être contacté afin de fournir des informations complémentaires.
- Une fois le diplôme vérifié, le statut « Diplôme vérifié » apparaîtra dans le profil privé de l'alumni.

2

Inscription sur le site de France Visa

- **Création de compte sur France Visa :** les alumni doivent s'inscrire sur le site France Visa en fournissant toutes les informations demandées. <https://www.france-visas.gouv.fr/> ↗

- **Utilisation de l'assistant visas :** ils peuvent utiliser l'assistant pour déterminer le type de visa nécessaire et obtenir la liste des documents requis.

- **Saisie du formulaire en ligne et prise de rendez-vous :**

- Les alumni sont guidés pour remplir le formulaire en ligne, en choisissant l'option « Entrées Multiples » ;
- Ils doivent ajouter leur diplôme à la liste des pièces à joindre ;
- France Visas les orientera ensuite vers TLScontact pour la prise de rendez-vous.

3

Dépôt de la demande de visa auprès de TLScontact

- **Lors du rendez-vous auprès de TLScontact :**

- Le demandeur doit présenter tous les documents requis, y compris son dernier diplôme original de l'enseignement supérieur français, qui sera vérifié mais non conservé dans le dossier. Il doit également fournir sa carte de membre France Alumni, téléchargeable depuis son profil. À défaut, le dépôt de son dossier sera refusé.